



APEI « Les Papillons Blancs » d'Aix-les-Bains et son territoire

S'épanouir ensemble et s'ouvrir à l'avenir



PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2016/2020

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES GÉRÉS PAR L'APEI « LES PAPILLONS BLANCS » D'AIX-LES-BAINS

- ESAT « Les ateliers de Chantemerle » et EA « Aix-T-Pro »
- EA « Le Chantemerle »
- IME de Marlioz et l'internat
- Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Les Foyers d'Hébergement
- Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Fougères »
- Le Foyer de Vie « Les Érables »
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Service d'Accueil et d'Activités de Jour (SAAJ)
- Les Services Communs (cuisine, ménage, blanchisserie)



ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Association de parents,
loi 1901, affiliée
à l'UNAPEI déclarée
d'utilité publique

Les Moyens

Créée en 1960 par la volonté de parents d'enfants inadaptés, l'Association gère à ce jour :

- Un Siège Social agréé comprenant une Direction Générale, un service Administratif, un service Gestion et Comptabilité, un service Gestion des Ressources Humaines, un service Social.
- Les Services Communs qui assurent la restauration, l'entretien du linge et le ménage pour l'ensemble des établissements et des services.
- Dix établissements et services qui accompagnent environ 400 personnes en situation de handicap.
- 250 professionnels pour remplir ses missions.



SECTEUR ENFANTS/ADOLESCENTS



Un **IME** (Institut Médico-Éducatif) composé :

- d'un **IMP** (Institut Médico-Pédagogique)
- d'un **IMPro** (Institut Médico-Professionnel)
- d'un **Internat**



Un **SESSAD** (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile)

SECTEUR ADULTES



Travail Protégé et Adapté

- **ESAT** (Établissement et Services d'Aide par le Travail)
Sous-traitance industrielle, conditionnement et espaces verts
- **Entreprise Adaptée « Le Chantemerle »**
Restauration et portage de repas
- **Entreprise Adaptée Aix-T-Pro** (Entreprise Adaptée)
Sous-traitance industrielle et espaces verts

HÉBERGEMENT ET VIE SOCIALE



LES FOYERS D'HÉBERGEMENT :

- Le **Foyer du Lac**, Le **Florilège**, La **Passerelle**, Le **Tramway**, Le **Patio**
- Le **SAAJ** (Service d'Accompagnement et d'Accueil de Jour)
- Le **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



- **FAM** (Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Fougères »)
- **Foyer de vie** « Les Érables »

Les valeurs de l'Association

LES VALEURS

Une association de bénévoles engagés dans la vie citoyenne pour représenter les personnes en situation de handicap et gérer des établissements et services d'accompagnement mis en œuvre par des professionnels compétents. Elle appuie ses actions sur les valeurs de citoyenneté, de dignité, de responsabilité, d'éthique, de solidarité, d'accessibilité et d'inclusion sociale.

LES RÉFÉRENCES DU PROJET

- La déclaration universelle des droits de l'Homme
- La charte des droits et des libertés de la personne accueillie
- La charte pour la dignité des personnes handicapées mentales de l'UNAPEI
- Les « Recommandations des bonnes pratiques professionnelles » de l'ANEMS (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements sociaux et Médico-Sociaux)
- Les lois 2002.2, 2005.102 et 2009.879, qui donnent droit aux personnes en situation de handicap à un accompagnement individualisé au plus près de leurs besoins et désirs, à l'égalité des droits et des chances, à la participation citoyenne, à l'accès aux informations les concernant.

LES ENGAGEMENTS ENVERS LES PERSONNES ACCUEILLIES

Développer :

- La qualité de vie
- La bienveillance
- L'épanouissement
- Un accompagnement de qualité

LES ENGAGEMENTS ENVERS LES FAMILLES

- Mettre en œuvre une politique familiale
- Favoriser l'accès des familles à leurs droits et devoirs

LES ENGAGEMENTS ENVERS LES BÉNÉVOLES

- Améliorer la formation des bénévoles
- Promouvoir le bénévolat

LES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROFESSIONNELS

- Promouvoir les valeurs de l'association auprès des professionnels
- Améliorer les conditions de travail

LES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

- Limiter l'impact de l'activité de l'association sur l'environnement
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans la gestion de ses ressources humaines

Les missions et les objectifs de l'Association

LES MISSIONS

- Faire reconnaître les situations des personnes en situation de handicap mental au niveau de la société : informer et former (sensibilisation du milieu ordinaire aux handicaps) ;
- Agir auprès des pouvoirs publics pour la prise en compte de ces besoins ;
- Faire reconnaître le droit à l'altérité ;
- Valoriser la complémentarité et la coopération plutôt que la compétition et la concurrence ;
- Démontrer l'intérêt et la valeur ajoutée des établissements et services ;
- S'attacher à la mission de veille et de vigilance quant au devenir du secteur médico-social ;
- Anticiper pour s'adapter aux évolutions des besoins et demandes des personnes et leurs familles (sociales, sociétales, économiques et réglementaires) ;
- S'inscrire dans un réseau pluriel (associations, organismes publics, sociaux, économiques et politiques) au niveau territorial, dans l'intérêt de la prise en compte des besoins et des aspirations des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

LES OBJECTIFS :

- Accueillir, écouter, aider, accompagner les personnes en situation de handicap mental (enfants et adultes) avec leurs familles :
- S'appuyer sur les potentiels de personnes pour développer leurs compétences.
- S'appuyer sur l'expérience et les compétences des familles pour co-construire cet accompagnement.
- Compenser les limites pour permettre la participation à la vie citoyenne.
- Favoriser l'accès au travail par la création d'activités professionnelles adaptées et l'insertion en milieu ordinaire.
- Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à un "chez soi" soit par l'accompagnement en milieu ordinaire, soit par la création de structures d'hébergement adaptées.

**L'ASSOCIATION S'ENGAGE À AGIR
POUR OBTENIR LES MOYENS
NÉCESSAIRES À L'ACCOMPLISSEMENT
DE SES MISSIONS ET DE SES OBJECTIFS**

Les perspectives 2016/2020



Nos partenaires

- L'APEI d'Aix-les-Bains est membre de l'UDAPEI de Savoie et affiliée à l'UNAPEI.
- L'Association établit des partenariats institutionnels avec les communes d'Aix-les-Bains, de Grésy-sur-Aix, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération Grand Lac, le CCAS d'Aix-les-Bains... Elle a pour partenaires d'autres organisations qui se préoccupent des personnes en situation de handicap : ADLV (loisirs/vacances), Handisports, ATMP, UDAF, et des organismes ouverts à tous comme le conservatoire, les centres de loisirs, les écoles et les collèges.

Les établissements et services sont financés par le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé et les personnes accueillies. Les Entreprises Adaptées, la cuisine centrale et la lingerie constituent des activités économiques autofinancées.

POUR EN SAVOIR PLUS VOUS POUVEZ CONSULTER LA PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION, DE SES ÉTABLISSEMENTS, DE SES SERVICES ET LES FICHES THÉMATIQUES :

- Les valeurs, la qualité de vie, la bienveillance, l'engagement sur un territoire.
 - Le fonctionnement associatif, la gestion, la démarche qualité.
 - Les projets.
 - La coopération.

Fonctionnement associatif

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale réunit annuellement les membres de l'Association : adhérents personnes, physiques ou morales et partenaires de l'Association. La Présidente ou le Président présente le rapport moral et d'orientation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui en débat et l'amende si nécessaire avant son approbation. Ce rapport fixe les orientations pour la période à venir.

L'Assemblée Générale prend connaissance du rapport d'activité, du rapport financier et du rapport du Commissaire aux comptes. Ces rapports sont soumis à son approbation.

L'Assemblée Générale procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration et fixe le montant des cotisations.

Seuls les membres actifs à jour de leur cotisation participent au vote.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 6 à 21 membres bénévoles, élus pour un mandat de 3 ans, celui-ci est renouvelable.

Le Conseil d'Administration prend les décisions destinées à mettre en œuvre les orientations définies par l'Assemblée Générale, il en contrôle l'application.

Le Conseil d'Administration est tenu informé du fonctionnement et de la gestion des établissements, il vote chaque année le budget prévisionnel des établissements et services ainsi que le programme d'investissement.

Le Conseil d'administration est force de réflexion et d'initiative pour l'Association.

Le Conseil d'Administration élit un bureau composé au minimum d'un (e) Président(e) et Vice-Président(e), d'un(e) Secrétaire et Secrétaire-Adjoint(e), d'un(e) Trésorier(e) et Trésorier(e)-Adjoint(e).

L'Association est obligatoirement présidée par un parent de personne en situation de handicap.

Le Conseil d'Administration peut créer les commissions nécessaires au fonctionnement de l'Association, ces dernières rendent compte de leurs travaux au Conseil qui entend leur avis.

Le Bureau

Le bureau assure l'exécution et le suivi des décisions du Conseil d'Administration. Il veille au respect des budgets et des programmes d'investissement. Il prépare les décisions du Conseil d'Administration.

Au sein du bureau, la Présidente, le Président donne délégation à la Directrice Générale, au Directeur Général.

La Direction Générale, le Conseil Stratégique

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la politique générale de l'Association en matière d'accompagnement des personnes, des moyens, des relations avec l'environnement. Il, elle est le chef du personnel de l'Association. Il, elle rend compte à la Présidente, au Président et au Conseil d'Administration de son action.

La Direction Générale et les Directrices et Directeurs d'établissements et de services se réunissent en Conseil Stratégique. Ce Conseil coordonne l'action des établissements et services, il propose des orientations à l'Association.

La Direction Générale s'appuie sur les services du siège : accueil, secrétariat, comptabilité/gestion, paie/ressources humaines, qualité...

Les Directions d'établissements

La conduite des établissements et des services est confiée, par pôle, à une Directrice ou à un Directeur chargé(e) d'organiser leur bon fonctionnement.

Pôle Enfants/Adolescents

Pôle Travail protégé et adapté

Pôle Hébergement et vie sociale

Pôle Accompagnement renforcé

Pôle Services communs

(Service ménage, cuisine centrale)

et Entreprises adaptées

(Restaurant – Blanchisserie)

Démarche qualité

Conformément à l'article L321-8 du code de l'action sociale et des familles, l'Association est engagée dans une démarche d'évaluation interne et externe des activités et prestations délivrées par ses établissements et services.

Fonctionnement
associatif

Démarche qualité

Principes
de gestion

L'évaluation interne est réalisée en regard de l'**engagement qualité**¹ de l'Association. Celui-ci définit les engagements de l'Association vis-à-vis des personnes accompagnées, de leurs familles et de l'environnement en matière de prestations, d'organisation, de vie associative, de gestion...

Les résultats des évaluations sont communiqués aux autorités de contrôle et de tarification ainsi qu'au Conseil d'Administration et aux Conseils de la Vie Sociale.

Une démarche d'amélioration continue est engagée par chaque établissement ou service, elle prend appui sur les résultats des évaluations, les avis et propositions du CVS (ou autre forme de participation), les suggestions et réclamations des personnes accueillies et de leurs proches, les fiches événement, l'évolution de la réglementation, les recommandations de bonnes pratiques.

Les établissements et services constituent un comité de pilotage de la démarche d'amélioration continue qui associe les professionnels, les familles et si possible les personnes accueillies (toute forme de participation est bienvenue). Ce comité intègre les avis, suggestions et impératifs réglementaires dans un plan d'amélioration et organise la mise en œuvre effective des actions.

Principe de gestion

L'Association s'engage à gérer avec rigueur les moyens qui lui sont alloués, à assurer une gestion saine et transparente de l'ensemble de ses établissements et services. Elle n'oublie pas que ces moyens sont destinés aux personnes en situation de handicap.

¹ L'engagement qualité de l'Association est consultable sur son site internet : www.apei-aixlesbains.fr



Une action de territoire inscrite dans une dynamique de coopération

L'évolution du contexte

Il y a plus de 55 ans, l'urgence était conduite par la nécessité de tout créer pour faire face à la carence d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Comme de nombreuses Associations, l'APEI d'Aix-les-Bains a développé par son action les établissements et services de proximité dont avait besoin son territoire. Elle a également participé à la création d'établissements à vocation départementale.

Aujourd'hui, dans un contexte budgétaire difficile, il apparaît encore plus nécessaire d'inscrire les réponses nouvelles à apporter dans une réflexion interassociative afin de promouvoir des réponses au bon échelon : régional, départemental ou du territoire, de mutualiser démarches ou investissements chaque fois que cela apparaît pertinent.

Néanmoins l'Association confirme son attachement à son implantation sur le bassin aixois et sur les

territoires ruraux voisins que sont la Chautagne, l'Albanais et les Bauges pour y promouvoir les établissements et services de proximité dont ont besoin les personnes en situation de handicap, pour y faire évoluer leur place : l'implantation locale favorise l'inclusion des personnes dans les activités du territoire, qu'elles soient sociales, économiques, culturelles ou de loisirs...

Dans le réseau des Associations affiliées à l'UNAPEI

Avec les Associations regroupées au sein de l'UDAPEI, elle participe à l'élaboration de solutions et de dynamiques départementales lorsqu'il apparaît plus pertinent de conduire la réflexion à cet échelon (accompagnement de handicaps rares ou spécifiques, démarches concertées de prévention ou d'action santé, mutualisation de moyens, couverture appropriée du territoire).

Avec ces Associations, elle participe également à l'interpellation des pouvoirs publics quant aux besoins qui restent à couvrir.

Dans une dynamique de territoire urbain de Savoie, elle établit un partenariat privilégié avec l'APEI de Chambéry qui veut conjuguer implantation locale, accompagnement de proximité, enrichissement des parcours et mutualisation de ressources.

Au niveau du territoire aixois et plus loin sur le territoire départemental

L'APEI « Les Papillons Blancs » d'Aix-les-Bains coopère avec les Associations et Services afin de proposer aux personnes en situation de handicap des accompagnements adaptés qui conjuguent les savoir-faire de chacun : accompagnement médico-social, social, soins, aide à domicile.

De même elle coopère avec les Associations spécifiques à d'autres types de handicaps afin d'articuler un accompagnement global au bénéfice des personnes confrontées au plurihandicap.

En témoigne la place active prise par l'APEI d'Aix-les-Bains dans les groupes de travail initiés par le Territoire de Développement Social d'Aix-les-Bains et par le service Personnes âgées/Personnes handicapées du Département, sa participation à l'élaboration et au fonctionnement de la plateforme départementale autisme, la proposition de porter l'accueil week-end/vacances pour les enfants et adolescents d'IME, son implication dans le collectif des ESAT destiné à mieux faire connaître aux entreprises et collectivités l'offre de service des ESAT de Savoie.



Valeurs

L'Association veut promouvoir pour les personnes qu'elle accueille et accompagne un parcours qui évite les ruptures, prépare les changements (passage du milieu familial à un établissement, passage d'un établissement à un autre, changement d'organisation...) en favorisant la co-élaboration entre la personne accompagnée, la famille et les professionnels.

L'Association veut développer dans ses établissements et services un cadre de vie agréable, chaleureux et confortable, le mieux adapté possible aux besoins spécifiques des personnes et qui garantit leur sécurité.

L'action de l'Association, de ses établissements et services favorise la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées à la vie du territoire au travers des activités sociales, culturelles, sportives, des événements locaux et d'échange avec les structures du milieu ordinaire.

L'Association agit pour que soit rendu accessible aux personnes en situation de handicap mental l'ensemble des ressources et services de la vie ordinaire (soins, information, logement, services publics...).

L'Association reconnaît la dignité de chaque personne en général et de la personne en situation de handicap en particulier. Celle-ci passe par le respect de la personne dans sa singularité, en mettant en avant ses capacités et non ses difficultés. L'Association veut être un espace dans lequel les

personnes en situation de handicap et leurs familles peuvent trouver par l'échange un soutien réciproque et la prise en compte de leurs besoins spécifiques.

Qualité de vie

L'Association se considère responsable de la qualité de vie et de l'adaptation de l'accompagnement mis en œuvre au bénéfice des personnes.

Par les activités qu'elle promeut dans ses établissements de travail adapté ou protégé, d'accueil et d'accompagnement, l'Association permet aux personnes handicapées une participation à la vie économique et sociale.

La qualité de vie voulue par l'Association passe par la reconnaissance de chacun en tant que personne singulière et originale. L'action des établissements doit permettre aux personnes d'accéder à l'estime de soi.

Bienveillance

L'adaptation des établissements et services à la diversité des besoins est un facteur essentiel de bienveillance : l'Association affirme qu'il n'y a pas qu'un handicap mental, mais des handicaps divers.

L'Association est vigilante afin de se prémunir contre l'exploitation des personnes en situation de handicap à des fins commerciales ou idéologiques. L'Association veut promouvoir une existence qui prend sens dans les activités pratiquées, dans les animations qui sont proposées, dans l'échange

Valeurs
Qualité de vie
Bienveillance
Implication sur
le territoire
Engagement

avec d'autres et dans l'attention portée à chacun.

Le développement de la connaissance des handicaps, de la connaissance de chaque personne dans sa singularité est indispensable au développement d'une pratique bienveillante.

L'Association recherche au sein de ses établissements et services un équilibre entre absence de stimulation et acharnement.

Implication sur le territoire

L'APEI « Les Papillons Blancs d'Aix-les-Bains » est une association qui inscrit son action sur un territoire, son ambition est d'apporter des réponses aux besoins des personnes et de participer à l'émergence des réponses qu'elle ne peut proposer.

Elle inscrit son action dans une dimension partenariale avec les autres acteurs du secteur social et du handicap, avec les collectivités locales, avec les services de l'État, de l'ARS et du Conseil Départemental.

Elle participe au développement social et économique de son territoire, à sa préservation tout en étant ouverte aux coopérations avec les acteurs des territoires voisins.

Engagement

Les Administrateurs de l'Association, les Directions et les Professionnels s'engagent chacun à la place qui est la sienne vis-à-vis des personnes en situation de handicap, de leurs proches et du territoire à mettre en œuvre les principes énoncés dans le Projet Associatif, également déclinés dans l'engagement qualité de l'Association.

Les Projets

Améliorer l'accompagnement et les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap, travailler à l'inclusion et à la reconnaissance des personnes dans leur singularité, cela passe nécessairement par la mise en œuvre de projets. La présente fiche présente les projets de l'Association pour les cinq prochaines années.

Déménager l'internat de l'IME

Rapprocher cette structure d'hébergement pour les enfants et les adolescents du cœur de l'agglomération afin de faciliter la démarche d'inclusion dans les activités sociales, culturelles, sportives et de loisir du territoire destinées à tous.

Le Conseil d'Administration a décidé pour cela de déménager l'internat de Trévignin dans le bâtiment rendu disponible après le déménagement du Foyer d'Accueil Médicalisé des Griattes à Grésy-sur-Aix.

Le projet d'un nouvel internat a été travaillé par une commission composée de représentants du Conseil d'Administration, du CVS et de professionnels.

L'ouverture du nouvel internat a eu lieu fin avril 2017.

Construire un nouveau foyer d'hébergement

Le Foyer du Lac, qui accueille 36 résidents, a été créé en 1982 dans un bâtiment loué à la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie par l'Association.

L'Association souhaite apporter un nouveau confort aux résidents : un espace extérieur de détente, des espaces communs plus vastes et mieux organisés, des chambres plus vastes et pour certaines jumelables pour l'accueil de couples, des espaces spécifiques pour les personnes avec autisme, une unité spécifique qui permettra d'envisager l'accueil des personnes handicapées âgées retraitées d'ESAT.

La construction d'un nouveau foyer sera également l'occasion de proposer de nouvelles modalités d'accueil, en particulier l'accueil séquentiel (non permanent).

Rénover le Foyer Le Patio

Ouvert en 1988, le Foyer Le Patio, qui accueille une douzaine de résidents dans des studios pour la plupart individuels, a besoin d'une rénovation que l'Association souhaite accompagner dans la restructuration de certains studios.

Une première étape a impliqué les résidents, l'équipe éducative et la direction afin de définir les rénovations et transformations souhaitées. Un projet a été présenté à la commission associative Projets avant de finaliser le cahier des charges transmis au propriétaire : l'OPAC de la Savoie.

Aujourd'hui, après avoir réuni le financement nécessaire à l'opération, le projet est confié à une équipe de maîtrise d'œuvre qui doit engager les travaux mi 2017.

Créer une Entreprise Adaptée Blanchisserie

La blanchisserie de nos Services Communs traite chaque jour 230 kg de linge pour nos établissements et services. Face à un équipement largement amorti et à des locaux qui s'avèrent trop exigus, l'Association veut aménager un bâtiment existant pour y implanter sa blanchisserie. Celle-ci permettra d'ouvrir la possibilité à des travailleurs en situation de handicap d'y exercer une activité professionnelle.

Nous avons l'intention d'ouvrir l'activité de cette blanchisserie à la clientèle extérieure pour arriver à un volume quotidien de linge traité à hauteur de 650/700 kg. Cela permettra à des entreprises locales de rapprocher le traitement de leur linge (tenues de travail, linge de production) du lieu de leur activité et de s'acquitter d'une partie de leur obligation d'emploi de personnes en situation de handicap.

Accueillir les personnes handicapées retraitées et âgées

Les prochaines années seront marquées par un nombre important de départs en retraite des travailleurs d'ESAT pour lesquels il est urgent de disposer de solutions d'accueil qui répondent à leurs aspirations et besoins. Leur maintien ou leur accueil dans les Foyers d'hébergement aurait pour conséquence de bloquer l'accueil des jeunes adultes, aussi des solutions nouvelles sont à envisager :

- La création d'une unité d'hébergement pour personnes handicapées retraitées ;
- La création d'une résidence autonomie accompagnée permettant une augmentation globale du nombre de personnes hébergées (tous âges confondus) ;
- La mobilisation des dispositifs de droit commun : foyers logements, EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), dispositifs de maintien à domicile.

L'Association propose la création d'un service d'accompagnement des personnes handicapées âgées chargé de garantir l'adaptation et la coordination des solutions mises en œuvre et d'accompagner les transitions.

De nouveaux locaux pour le SAAJ

Le Service d'Accueil et d'Activités de Jour est installé dans une villa implantée sur un vaste terrain. Ses locaux ne sont plus adaptés à l'accueil des activités de ce service (accessibilité, agencement, vétusté).

Face à une rénovation qu'il n'est pas possible d'assumer financièrement, l'Association envisage la construction moins coûteuse de nouveaux locaux pour le SAAJ.

L'acquisition d'un terrain à proximité de l'ESAT permettra de construire un bâtiment pour accueillir les nouveaux locaux du SAAJ.

Déplacer l'atelier Belledonne (ESAT)

Rapprocher l'atelier Belledonne, qui a ouvert en 2011 dans un bâtiment éloigné de l'ESAT, apparaît opportun. Ce projet s'intégrera dans le cadre de la construction de nouveaux locaux pour le SAAJ. Les locaux libérés par l'atelier Belledonne seront utilisés par la future blanchisserie.

Mieux accompagner les personnes avec autisme

Depuis plusieurs années les établissements et services de l'Association sont engagés dans une démarche de formation de l'ensemble des professionnels à l'accompagnement des personnes avec autisme. Un groupe de travail permanent a été constitué en support de cette démarche.

Dans chaque projet d'établissement ou de service, les besoins spécifiques des personnes avec autisme doivent être pris en compte : moyens de communication adaptés, approche éducative, effectifs réduits, locaux adaptés... avec en particulier :

- Obtenir la reconnaissance d'une section pour jeunes avec troubles du spectre autistique (TSA) à l'IME.
- Créer un atelier spécifique d'ESAT permettant l'accès au travail des personnes avec autisme.
- Créer des places spécifiques d'accompagnement des personnes avec troubles du spectre autistique par le SAVS.

Le projet de l'Association privilégie l'adaptation du fonctionnement des établissements et services pour permettre aux personnes avec TSA ou TED d'y trouver leur place. Elle ne conçoit la création de sections spécifiques que lorsque l'adaptation du cadre d'accompagnement ne permet pas cette inclusion.

Développer l'usage des outils numériques par/et au bénéfice des personnes en situation de handicap

L'Association souhaite poursuivre la démarche engagée en faveur de l'utilisation des outils numériques dans les établissements et services : tablettes numériques en tant que supports de communication et/ou en tant que supports pédagogiques, accès à l'usage d'Internet, création de blogs...

Un groupe de travail poursuivra la dynamisation de la connaissance et de l'usage des outils numériques par les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.



APEI « Les Papillons Blancs » d'Aix-les-Bains et son territoire

S'épanouir ensemble et s'ouvrir à l'avenir

Service d'Administration Générale - Siège Social
630, boulevard Jean-Jules Herbert - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 04 79 61 14 90 - Fax 04 79 61 75 90 - secr.assoc@apei73aix.org
www.apei-aixlesbains.fr



Association de Parents d'Enfants Inadaptés
Association de parents, loi 1901, affiliée à l'UNAPEI déclarée d'utilité publique

